

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU JEUDI 1^{er} FEVRIER 2024 A 19 HEURES

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 1^{er} février à 19 heures, se sont réunis en séance publique, en les locaux de l'Hôtel de Ville de Gennevilliers, les membres du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du vendredi 26 janvier 2024 de Monsieur Yves REVILLON, Président sortant de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 61

BACHA Fatiha / DE AZEVEDO Tania / GICQUEL Camille / HAMIDA Abdelkader / LAUGIER Véronique / MECHRIA Ouissam / MOTHRON Georges / PERICAT Xavier / PLOTEAU Jean-François / RYADI Sandra / SAVRY Gilles / SLIFI Nadir / VALIER France-Lise / WALKER Damien / AESCHLIMANN Marie-Do / BOURDIER-CHAREF Angéline / CHRQUI-MENGEOT Rita / FISCHER Josiane / GUILLARD Laurent / GUILLOT-NOEL Christophe / KAPLAN Isabelle / LETIERCE Valérie / MANCIPOZ André / MARE Guillaume / RAHAL May / SELIER Thierry / JAUFFRET Anne-Christine / MARIAUD Sylvie / REVILLON Yves / DAD Hicham / De MARVAL Josette / LAUER Evelyne / MERCIER Luc / PINARD Patrice / RENAULT Sébastien / SELLAM Naïma / AGOUMALLAH Boumédiène / ARNOULD Claire / BACHELAY Alexis / BEAUSSIER Julien / BEKKOUCHE Adda / CHAIMOVITCH Patrick / CHARREIRE Maxime / DELATTRE Amélie / HEMONET Hervé / MESTRES Valérie / MOME Michel / MOUMNI Dounia / NARBONNAIS Valentin / SOW Fatoumata / TRICARD Perrine / BINAKDANE M'Hamed / BOULORD Grégory / LAFON Carole / LECLERC Patrice / MANSERI Sofia / NOEL Laurent / PEREZ Anne-Laure / HADDOUCHE Bachir / LARIK Leïla / PELAIN Pascal.

POUVOIRS DONNES A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 16

CHAILLOUX Marine représentée par BACHELAY Alexis / CHARAIX Céline représentée par BACHA Fatiha / EL HADDAD Khaled représenté par PLOTEAU Jean-François / LE NAGARD Marie-France représentée par PERICAT Xavier / AESCHLIMANN Manuel représenté par MANCIPOZ André / KHOURY Armand représenté par BOURDIER-CHAREF Angéline / LE GAC Thierry représenté par KAPLAN Isabelle / SITBON Frédéric représenté par CHRQUI-MENGEOT Rita / BARBIER Gaël représenté par REVILLON Yves / ISABEY Eric représenté par JAUFFRET Anne-Christine / COCHEPAIN Stéphane représenté par De MARVAL Josette / DELACROIX Agnès représentée par PINARD Patrice / LE MOAL Alice représentée par LAUER Evelyne / MUZEAU Rémi représenté par MERCIER Luc / TOUMI Délia représentée par LAFON Carole / BENTAJ Abdelaziz représenté par SELLAM Naïma.

ABSENTS : 3

BENEDIC Fabien / BOUGEARD Nicolas / GASMI Samia.

EXCUSE : 0

PARTI EN COURS DE SEANCE : 1

LECLERC Patrice (parti à 21h20).

Monsieur Bachir HADDOUCHE est désigné comme secrétaire de séance (article L.2121-15 du C.G.C.T.).

Le conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine passe à l'examen des projets de délibérations.

I - VIE INSTITUTIONNELLE

2024/S01/001 Election du Président du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2024/S01/002 Election des Vice-présidents du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2024/S01/003 Approbation des délégations du conseil de territoire au Président en vertu des dispositions du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2024/S01/004 Approbation des délégations du conseil de territoire au Bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

II - GOUVERNANCE

2024/S01/005 Communication du programme de travail de l'année 2024.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

(Départ de M. Patrice LECLERC à 21h20).

2024/S01/006 Adhésion de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine à l'Association des Maires des Hauts-de-Seine (AMD 92).

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Georges MOTHRON, M. Manuel AESCHLIMANN, M. Yves REVILLON, M. Rémi MUZEAU, M. Patrick CHAIMOVITCH et M. Pascal PELAIN, Maires de leurs communes respectives, ne prenant pas part au vote).

III - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - COMMANDE PUBLIQUE

2024/S01/007 Fixation des montants de la redevance spéciale - Exercice 2024.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (74 voix pour, 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).

2024/S01/008 Vote du taux territorial de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) 2024.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (74 voix pour, 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).

2024/S01/009 Vote du budget primitif principal de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour l'année 2024.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (74 voix pour, 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).

- 2024/S01/010 Vote du budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour l'année 2024.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (74 voix pour, 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).
- 2024/S01/011 Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) « eaux usées domestiques » - Communication du tarif au m² 2024.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
- 2024/S01/012 Approbation du tableau des effectifs et du tableau des postes de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine au 1^{er} janvier 2024.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.
- 2024/S01/013 Création d'un poste à temps complet de référent déchetterie / chargé d'études.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.
- 2024/S01/014 Création d'un poste à temps complet de responsable aménagement urbain.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.
- 2024/S01/015 Modification des modalités de la participation à la garantie santé de la protection sociale complémentaire proposée aux agents de l'EPT Boucle Nord de Seine.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.
- 2024/S01/016 Institution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire pour certains agents de l'EPT Boucle Nord de Seine.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.
- 2024/S01/017 Régime d'astreinte des agents de l'EPT Boucle Nord de Seine.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.
- 2024/S01/018 Approbation de la nouvelle convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région Ile-de-France pour une mission d'assistance à l'archivage au sein de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine - Mission de maintenance du classement des fonds d'archives de l'EPT.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

IV - AMENAGEMENT URBAIN

- 2024/S01/019 Approbation du bilan de la concertation préalable relative au projet de modification n°12 du PLU d'Argenteuil.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (72 voix pour, 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA), 2 élus territoriaux ne prenant pas part au vote (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN)).
- 2024/S01/020 ZAC PSA à Asnières-sur-Seine - Approbation du procès-verbal de remise de ouvrages d'assainissement, du bilan de clôture, quitus et approbation du protocole de clôture de la concession d'aménagement avec NEXIVILLE 2.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).
- 2024/S01/021 Approbation de la modification n°7 du plan local d'urbanisme (PLU) d'Asnières-sur-Seine.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (73 voix pour, 1 abstention (M. Laurent GUILLARD), 2 élus territoriaux ne prenant pas part au vote (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN)).

- 2024/S01/022 Décision de réaliser une évaluation environnementale et définition des modalités de la concertation relative à la modification n°8 du PLU d'Asnières-sur-Seine.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).**
- 2024/S01/023 Approbation du bilan de la concertation préalable à la déclaration de projet de l'opération « Seine-Liberté » valant mise en compatibilité du PLU de Clichy-la-Garenne.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour, 3 contre (M. Hicham DAD, Mme Naïma SELLAM, M. Abdelaziz BENTAJ), 2 élus territoriaux ne prenant pas part au vote (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN)).**
- 2024/S01/024 Approbation du bilan de la concertation préalable relative au projet de modification n°9 du plan local d'urbanisme de Clichy-la-Garenne.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour, 3 abstentions (M. Hicham DAD, Mme Naïma SELLAM, M. Abdelaziz BENTAJ), 2 élus territoriaux ne prenant pas part au vote (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN)).**
- 2024/S01/025 ZAC de la Gare à Colombes - Avenant n°19 au traité de concession avec ECO.URBAIN SEM.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 2 abstentions (M. Hervé HEMONET et M. MOME) (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. Alexis BACHELAY, M. Julien BEAUSSIER, M. Patrick CHAIMOVITCH, M. Maxime CHARREIRE, Mme Dounia MOUMNI et Mme Amélie DELATTRE ne prenant pas part au vote)).**
- 2024/S01/026 ZAC multi-sites du secteur de la Gare à Colombes - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité locale d'ECO.URBAIN SEM pour l'exercice 2022.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 2 abstentions (M. Hervé HEMONET et M. MOME) (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. Alexis BACHELAY, M. Julien BEAUSSIER, M. Patrick CHAIMOVITCH, M. Maxime CHARREIRE, Mme Dounia MOUMNI et Mme Amélie DELATTRE ne prenant pas part au vote)).**
- 2024/S01/027 ZAC Charles de Gaulle Est à Colombes - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité locale d'ECO.URBAIN SEM pour l'exercice 2022.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (65 voix pour, 2 contre (M. Hervé HEMONET et M. MOME), 1 abstention (Mme Anne-Christine JAUFFRET) (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. Alexis BACHELAY, M. Julien BEAUSSIER, M. Patrick CHAIMOVITCH, M. Maxime CHARREIRE, Mme Dounia MOUMNI et Mme Amélie DELATTRE ne prenant pas part au vote)).**
- 2024/S01/028 ZAC Sud Chanteraines à Gennevilliers : avenant n°2 à la concession d'aménagement avec la SEMAG 92.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, M. Laurent NOEL, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).**
- 2024/S01/029 ZAC Gare des Grésillons à Gennevilliers : avenant n°3 à la concession d'aménagement avec la SEMAG 92.
- Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, M. Laurent NOEL, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).**

2024/S01/030 ZAC Larose-Camélinat à Gennevilliers : avenant n°2 à la concession d'aménagement avec la SEMAG 92.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, M. Laurent NOEL, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).

2024/S01/031 ZAC des Agnettes à Gennevilliers : avenant n°1 à la concession d'aménagement avec la SEMAG 92.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, M. Laurent NOEL, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).

2024/S01/032 ZA Caboeufs - Louise Michel à Gennevilliers : avenant n°6 à la concession d'aménagement avec la SEMAG 92.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, M. Laurent NOEL, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).

2024/S01/033 Secteur dit du « 115 avenue des Grésillons » à Gennevilliers - Objectifs poursuivis et définition des modalités de la concertation publique préalable à la mise en œuvre d'une opération d'aménagement.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2024/S01/034 Approbation de l'acquisition du lot n°164 de la copropriété de l'Ilot du Mail cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à un box de stationnement sis 225, boulevard Gallieni à Villeneuve-la-Garenne, appartenant aux consorts BELLAMINE.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

V - HABITAT

2024/S01/035 Villeneuve-la-Garenne - Elaboration du Plan de Sauvegarde de la Copropriété Ilot du Mail - Co-financement par la Métropole du Grand Paris.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

VI - POLITIQUE DE LA VILLE

2024/S01/036 Approbation des avenants n°3 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) relatif aux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de la commune de Gennevilliers.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

VII - COMMUNICATIONS

2024/S01/037 Communication des délibérations prises par le Bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2024/S01/038 Communication des décisions territoriales et des marchés publics pris par Monsieur le Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

Fait et affiché à Gennevilliers, **le 2 février 2024**, en vertu des articles L.2121-25 et L.2131-1 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).



Patrick CHAIMOVITCH,

Maire de Colombes

Président de l'EPT Boucle Nord de Seine

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris